

Délibération 14 2025 05

Objet : Adoption de la Charte de la Participation Citoyenne du 14^e arrondissement.

Exposé des motifs :

Mesdames, Messieurs,

Le 14^e arrondissement de Paris est engagé de longue date avec la participation citoyenne, comme en témoigne l'engagement des habitants à travers des dispositifs tels que les Conseils de Quartier, le Conseil local du handicap, le Conseil citoyen et d'autres instances participatives. Alors que les espaces de participation sont désormais nombreux, il devient nécessaire de formaliser un cadre commun, capable de faire face aux évolutions futures. La Charte de la Participation Citoyenne vise à répondre à cette exigence en définissant des principes fondamentaux, des objectifs ambitieux et des règles claires pour les démarches participatives de l'arrondissement.

Cette Charte est le fruit d'un processus de concertation riche et inclusif qui a mobilisé les acteurs locaux et les habitants du territoire. Une enquête a ainsi été réalisée, en ligne et au sein de l'arrondissement, auprès des habitant.e.s a été ouvert pendant la période des Jeux Olympiques et Paralympiques jusqu'à la fin septembre 2024, permettant aux citoyens de contribuer directement. En parallèle, un moment fort d'échange a eu lieu lors du Forum des Associations organisé en septembre 2024, où de nombreux habitants ont partagé leurs idées et leurs attentes. En octobre, des ateliers participatifs ont réuni habitants, associations, élu.e.s et agents municipaux pour une réflexion collective sur les valeurs fondamentales et les dispositifs à intégrer dans la Charte. Le 30 novembre, les premières "Rencontres Citoyennes" ont permis d'enrichir le contenu de la Charte grâce à la participation active des habitants et des porteurs de projets. Enfin, des échanges informels tout au long de l'été et de l'automne avec des citoyens, associations et représentants des instances participatives ont renforcé cette démarche.

La Charte de la Participation Citoyenne poursuit plusieurs objectifs majeurs. Elle ambitionne tout d'abord de promouvoir une citoyenneté active qui dépasse le cadre des périodes électorales et s'inscrit dans une dynamique continue, en permettant aux habitants de s'impliquer durablement dans la vie publique. Elle vise également à garantir une participation inclusive en représentant toutes les composantes de la population, notamment les jeunes, les personnes en situation de précarité et les habitants des quartiers populaires. La Charte se donne pour mission de renforcer la transparence des démarches participatives, en assurant une communication claire sur les informations et en garantissant la prise en compte effective des contributions citoyennes dans les décisions publiques. Enfin, elle encourage l'innovation démocratique en expérimentant de nouvelles approches pour diversifier et dynamiser les formes de participation, afin que celles-ci soient accessibles à toutes et tous.

L'impact attendu de l'adoption de cette Charte est multiple. Elle permettra, par la définition d'un cadre commun, de pérenniser et de structurer les dispositifs participatifs existants tout en les adaptant aux défis actuels. En renforçant la confiance et l'engagement mutuel entre les habitants, les élu.e.s et les services de la Ville, elle contribuera à renforcer les espaces de dialogues et de



participation à la décision publique. Cette dynamique participative renforcera le sentiment d'appartenance des citoyen.ne.s à leur arrondissement.

L'adoption de cette Charte constitue une étape essentielle pour affirmer l'engagement du 14e arrondissement en faveur d'une démocratie locale inclusive, transparente et dynamique. En précisant les principes et les dispositifs de participation citoyenne, elle réaffirme la volonté de la Mairie d'associer pleinement les habitants à la vie publique et de construire un avenir commun fondé sur la confiance et la solidarité. Il est donc proposé au Conseil d'Arrondissement d'adopter la Charte de la Participation Citoyenne, afin qu'elle devienne un outil structurant de la démocratie locale dans le 14e arrondissement.